



Accueil de loisirs :

GREPIAC  Maternelle   
MIREMONT  Elémentaire

NOM DE L'ENFANT : ..... PRENOM : .....

L'enfant a-t-il un PAI (Protocole d'Accueil Individualisé) : Oui  Non

Pour les maternelles : sieste oui  non

PERIODE : MERCREDIS APRES-MIDI DE NOVEMBRE A DECEMBRE 2019

	06/11/19	13/11/19	20/11/19	27/11/19
NOVEMBRE				
	04/12/19	11/12/19	18/12/19	
DECEMBRE				

OU : INSCRIPTION A L'ANNEE – Cochez cette case

Pour tout ajout, modification ou annulation de réservation d'un mercredi après-midi, **je préviens au plus tard le lundi avant 10 heures à :**  
adl.grepiac@leolagrange.org ou adl.miremont@leolagrange.org.

La validation de l'inscription ne sera effective qu'après validation du dossier sanitaire dûment complété et signé.

Toute absence non prévenue/non justifiée sera automatiquement facturée.  
**Attention :** Si l'enfant n'est pas inscrit, le(la) responsable se réserve le droit de ne pas l'accueillir au Centre de Loisirs.

Fait à ..... le ..... Signature

**A ramener sur les Accueils de Loisirs ou aux bureaux administratifs :**



Accueil de loisirs :

GREPIAC  Maternelle   
MIREMONT  Elémentaire

NOM DE L'ENFANT : ..... PRENOM : .....

L'enfant a-t-il un PAI (Protocole d'Accueil Individualisé) : Oui  Non

Pour les maternelles : sieste oui  non

PERIODE : MERCREDIS APRES-MIDI DE NOVEMBRE A DECEMBRE 2019

	06/11/19	13/11/19	20/11/19	27/11/19
NOVEMBRE				
	04/12/19	11/12/19	18/12/19	
DECEMBRE				

OU : INSCRIPTION A L'ANNEE – Cochez cette case

Pour tout ajout, modification ou annulation de réservation d'un mercredi après-midi, **je préviens au plus tard le lundi avant 10 heures à :**  
adl.grepiac@leolagrange.org ou adl.miremont@leolagrange.org.

La validation de l'inscription ne sera effective qu'après validation du dossier sanitaire dûment complété et signé.

Toute absence non prévenue/non justifiée sera automatiquement facturée.  
**Attention :** Si l'enfant n'est pas inscrit, le(la) responsable se réserve le droit de ne pas l'accueillir au Centre de Loisirs.

Fait à ..... le ..... Signature

**A ramener sur les Accueils de Loisirs ou aux bureaux administratifs :**



